

Tribune: Le droit inaliénable de la Foi

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Entretien](#), [Informations](#), [Questions et analyses](#), [Réflexions](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 8 septembre 2021

L'abbé Hervé Mercury revient [dans son bulletin A Crucetta](#) (Septembre-Octobre 2021) pour les fidèles de Corse revient sur le Motu Proprio :

Avec brutalité, le Motu Proprio Traditionis custodes, promulgué par le Pape François le 16 juillet dernier, nous rappelle opportunément que l'Eglise n'est pas un royaume de bisounours, mais le Royaume de Dieu sur terre au milieu duquel se dresse la Croix de Jésus. Il exige qu'on donne de sa personne face au mensonge et à l'hypocrisie, fût-ce au prix de sa vie. Autrement dit, il réunit ceux qui ont des convictions de foi bien ancrées et de l'énergie pour les défendre.

Pour être de ce combat-là, il faut accepter de ne pas rester dans les tribunes, mais de descendre dans l'arène. Exit donc les défenseurs d'une Messe que, bien installés dans le confort de leurs propriétés privées, ils proclament seule catholique. En prenant le maquis, ils s'exposent à une dangereuse autonomie. En désertant le lieu du combat, leurs évêques ne sont pas au rendez-vous. Car l'Eglise ne se défend pas avec une mentalité de boutiquier, elle est le Royaume. Ici, c'est surtout l'énergie qui manque, c'est la peur qui domine.

Dans la fosse aux lions, il est vrai que la foule est bigarrée. On pense naturellement aux divers Instituts. Ils impressionnent par leur organisation et ils rassurent par leur structure. Mais beaucoup ne tiennent pas à l'exclusivité de la

Messe traditionnelle. Face aux pressions diverses que les Autorités vont exercer inmanquablement, sur quelle base défendront-ils leur préférence ? Les Syro-Malabars ont mis 20 ans pour accepter d'être réformés et aujourd'hui l'uniformisation liturgique chez eux est en route...

Moins visibles, mais pas moins présents, les prêtres diocésains sont les vraies cibles du Motu Proprio, parce qu'ils représentent le vecteur le plus fort de l'enracinement de la liturgie dans un diocèse. Ils sont au contact direct avec leur évêque et lui présentent leur vision, leur perspective et leurs préoccupations. Le Pape François le sait et les sanctionne. Aussi leur résistance sera-t-elle décisive alors même qu'ils sont en grande majorité bi-ritualistes. Là, ce sont peut-être les convictions qui manqueront le plus...

Il y a 50 ans, des normes disciplinaires contraignaient déjà les tenants de la Messe tridentine. La discipline n'étant pas le fond de la question, la ténacité de nos Anciens a maintenu cette célébration. A nous, maintenant, de tenir en priant qu'un évêque titulaire se lève pour défendre ce petit troupeau à qui la Foi donne le droit inaliénable de manifester sa fidélité au Seigneur dans la spiritualité de ce rite.

Abbé HervéMercury